

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	8 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T13210
Adresse du site	13, place du Tertre	Hauteur	R+4 (15.95m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Augmentation de la puissance de l'antenne micro 4G (1800MHz)		
Complément d'info	Une antenne Omni		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	17/01/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	20/12/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	17/02/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer un boîtier antenne pour améliorer la couverture du quartier en 4G		
Détail du projet	Augmentation de la puissance sur la bande de fréquence 1800Mhz de l'antenne micro omnidirectionnelle existante. La micro antenne possède une puissance supérieure à 5W		
Distance des ouvrants	Fenêtres de 1 à 3m à côté de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	4G 1800MHz: 102° < 1V/m		
Hauteur (HMA)	6.21m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Aucune modification visuelle
Zone technique	Sans objet

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

(Sans objet)

12. Localisation dans un rayon de 25m des bâtiments en vue directe d'un azimut avec leur nombre d'étage



Estimation

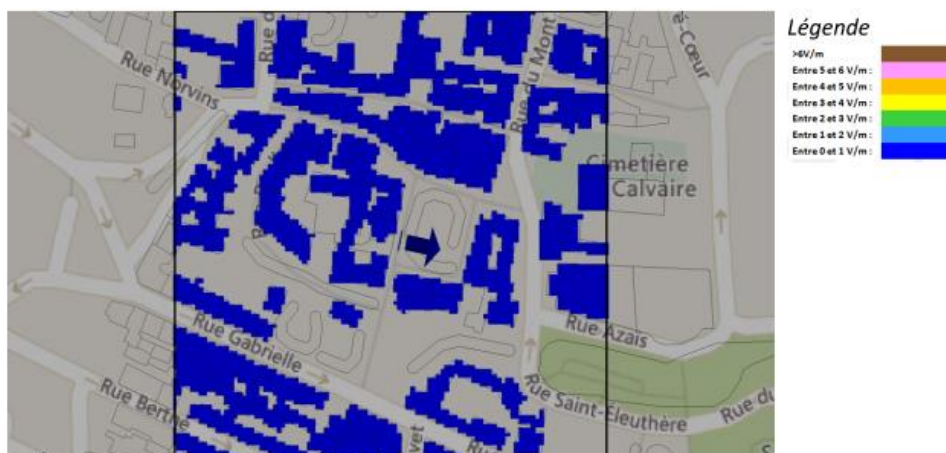
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 13 PLACE DU TERTRE 75018 PARIS-18E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 102°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	4.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

a. Azimut 102°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 102°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 4.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Aucune modification visuelle au niveau des antennes. Les équipements sont remplacés uniquement au niveau du local technique

Vue des Azimuts

SANS OBJET